



OGEC Père Ceyrac Paulx
Ecole Père Ceyrac
4 rue des Babinières
44270 PAULX

Nom aîné :

Prénom :

Classe 23/24 :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS FINANCIERS POUR L'ANNEE 2024/2025

A compléter et à retourner au plus tard pour le 14 juin 2024

Merci de vérifier les données sur la colonne de gauche (Année 2023/2024) et d'apporter vos modifications éventuelles sur la colonne de droite (Année 2024/2025) et cochez la contribution ainsi que le mode de règlement choisis pour l'année 2024/2025

Année 2023/2024 (Ne rien remplir dans cette colonne)	Année 2024/2025 (à compléter)
<p align="center"><u>Responsable légal</u></p> <p>Nom Prénom Adresse : CP Ville : Facturation : % Tarif contribution choisi :</p> <p>Mode de règlement choisi:</p> <p align="center"><u>Coresponsable légal</u></p> <p>Nom Prénom: Adresse : CP, Ville : Facturation :</p> <p>Mode de règlement choisi:</p>	<p align="center"><u>Responsable légal</u></p> <p>Nom Prénom Adresse : CP Ville : Facturation :%</p> <p>Mode de règlement</p> <p><input type="checkbox"/> chèque en 1 fois à remettre avec cette fiche et débité vers le 7 octobre 2024 à l'ordre de l'Ogec Père Ceyrac Paulx</p> <p><input type="checkbox"/> prélèvement en 10 fois le 7 (d'octobre 24 à juillet 25)</p> <p align="center">Coresponsable légal</p> <p>Nom Prénom: Adresse : CP, Ville : Facturation : %</p> <p>Mode de règlement</p> <p><input type="checkbox"/> chèque en 1 fois à remettre avec cette fiche et débité vers le 7 octobre 2024 à l'ordre de l'Ogec Père Ceyrac Paulx</p> <p><input type="checkbox"/> prélèvement en 10 fois le 7 (d'octobre 24 à juillet 25)</p>

Enfant(s) scolarisé(s) en 24/25

Nom de l'enfant:	Prénom:	Classe:
Nom de l'enfant:	Prénom:	Classe:
Nom de l'enfant:	Prénom:	Classe:

Informations importantes :

Si vous souhaitez continuer en prélèvement : RIB identique à juin 2024 Changement de RIB

Si vous souhaitez mettre en place le prélèvement ou si vous avez changé de RIB: **merci de bien vouloir remplir le mandat de prélèvement au verso et de joindre un RIB**

Contribution des familles pour l'année scolaire 2024/2025 :

Cochez la contribution choisie :

30€/ mois soit 300€/an (minimum) 31€/mois soit 310 €/an (soutien 1) 32€/mois soit 320 €/an (soutien 2)

Ce montant inclus l'assurance obligatoire et une participation familles de 10 € pour les sorties scolaires.

Remise de 50 € par an pour le 3 ème enfant et le suivant

Pour une arrivée en cours d'année, le montant de la contribution sera calculée au prorata des mois présents

Le : / / Signature des responsables légaux :

